



Procès-verbal du Conseil municipal Séance du 07 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 07 novembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Awoingt, régulièrement convoqué le 02 novembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des fêtes, sous la présidence de M Eddy DHERBECOURT, Maire d'Awoingt.

Etaient présents 14 conseillers : Mesdames Céline DERIEUX, Delphine DESORT, Fabienne HUBERT, Marie-Cécile MACHON, Marie-Hélène MAROSTICA, Katia DERCOURT et Julie SAVARY et Messieurs Sébastien BUSSY, Eddy DHERBECOURT, Sylvain JOMBART, Patrice GUINET, Sébastien DHOUAILLY, Olivier GOFFART et Florian LEGRAND.

Absent excusé 1 : M Eric LEGRAND ayant donné procuration à M Florian LEGRAND.

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des collectivités territoriales, Madame Julie Savary est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Modification de la délégation d'attributions au Maire - Article L.2122-22
- SIDEN – SIAN : Adhésion de nouvelles communes
- CDG 59 : Diversification du catalogue de services numériques
- Points sur la procédure en cours du Plan Local d'Urbanisme
- Points sur les travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes
- Questions diverses

20h00- ouverture de la séance

A l'unanimité le Conseil municipal adopte le procès-verbal du Conseil municipal du 09 juin 2023.

- **Modification de la délégation d'attributions au Maire - Article L.2122-22**

M le Maire informe l'Assemblée que les finances publiques donnent la possibilité au Conseil municipal de déléguer au Maire l'admission « en non-valeur des titres de recettes » correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur fixé par délibération du Conseil municipal.

En cas de non-paiement d'un titre de recette, dont le seuil est fixé à 100 euros, la compétence sera attribuée à M le Maire.

A l'unanimité le Conseil municipal décide de procéder à la modification de la délibération et d'attribuer la compétence à M le Maire.

- **SIDEN – SIAN : Adhésion de nouvelles communes**

M. le Maire informe l'Assemblée que le Conseil municipal doit statuer sur l'adhésion de nouvelles communes au Syndicat mixte SIDEN-SIAN.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie » pour les communes d'Avelin,

Iwuy, Thivencelle pour le département du Nord, Enquin-lez-Guinegatte et Tortequesne pour le département du Pas de Calais.

- **CDG 59 : Diversification du catalogue de services numériques**

M. le Maire informe l'assemblée que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG59) propose d'adhérer à un achat groupé de services numériques auprès du Syndicat Mixte Nord-Pas de Calais Numérique.

Il est donné la possibilité d'adhérer à un ou plusieurs services sachant que le certificat RGS reste à acquérir pour notre commune.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte d'adhérer à la centrale d'achats Syndicat Mixte Nord-Pas de Calais Numérique.

- **Points sur la procédure en cours du Plan Local d'Urbanisme**

La procédure du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive à son terme. Le commissaire enquêteur a répondu aux questions posées par les citoyens et a transmis son rapport à M le Sous-Préfet.

Les personnes publiques ont émis un avis favorable à l'exception de la préfecture du Nord qui émet un avis défavorable sur le dossier compte tenu de l'incompatibilité des orientations foncières du SCOT du Cambrésis. Pour mémoire, le Pays du Cambrésis a émis un avis favorable. Une incompréhension demeure sur ces décisions opposées.

En conclusion, M le Maire n'est pas en accord avec l'avis de la préfecture du Nord et souhaite rencontrer M le Sous-Préfet pour en échanger sur le devenir du Parc II.

- **Rénovation énergétique de la Salle des fêtes**

M. le Maire précise à l'assemblée que la première tranche des travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes arrive à son terme.

La deuxième tranche des travaux est prévue courant 2024, elle concerne les parties hall, cuisine, sanitaires. Les demandes de subventions seront également demandées, notamment auprès de la CAC et le Pays du Cambrésis.

Questions diverses

- **Les contrats d'assurances**

En 2023, la MAIF a la volonté de rassembler sa communauté de collectivités territoriales au sein de la SMACL. En conséquence, nos garanties signées avec la MAIF, seront supprimées le 31 décembre 2023.

A ce jour, un seul prestataire a proposé ses garanties, il s'agit du Crédit Agricole pour la SMACL. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à souscrire les contrats et de signer tous les documents.

- **Le remboursement des frais de M. le Maire**

M le Maire expose à l'Assemblée que le Congrès des Maires de France aura lieu du 20 au 23 novembre 2023. Un voyage d'étude est prévu le 29 mars 2024 à l'Assemblée nationale et au Sénat. M le Maire propose d'avancer les frais.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte de rembourser les frais liés à ce congrès et au voyage d'étude.

- **Choix d'un prestataire pour les activités périscolaires et centre d'accueil et de loisirs**

M le Maire signale à l'Assemblée que la convention signée avec notre prestataire Aril concernant les activités périscolaires et centre d'accueil et de loisirs se termine le 31 décembre 2023. De ce fait, il est nécessaire de lancer un marché à procédure adaptée pour désigner un prestataire.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise M le Maire à lancer un marché à procédure adaptée et à signer tous les documents nécessaires.

- **Formation des élus municipaux**

M le Maire met à la disposition des élus un calendrier de formation en partenariat avec l'association des maires ruraux. Il est précisé qu'une ligne de crédit peut être allouée à la formation des élus.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte d'adopter une enveloppe budgétaire allouée à la formation des élus.

- **Antenne SFR**

La société SFR souhaite implanter une antenne relais sur le territoire de la commune.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis défavorable pour l'implantation d'une antenne relais.

- **la campagne betteravière**

La campagne betteravière a lieu de la mi-octobre à la mi-janvier avec un pic de circulation le 13 et 14 novembre 2023, sachant qu'un camion traverserait une partie de la commune toutes les 10 minutes. Une information sera transmise à l'ensemble de la population afin d'attirer l'attention aux riverains.

- **Elford Awoingt Association**

Dans le cadre du jumelage avec Elford, une invitation a été envoyée en Mairie pour le Week end du 13 mai 2024.

Tout élu souhaitant se rendre à cette invitation doit être muni de son passeport et faire son inscription auprès de la Mairie.

- **Noréade**

Pour donner suite à une réunion de travail avec M. Bricout, responsable de Noréade à Beauvois, il a été convenu :

- Au croisement de la rue Pasteur et la rue Victor Hugo, une étude complète sera menée de l'église à la rue Victor Hugo afin de solutionner l'évacuation des eaux de pluie en cas de fortes précipitations.

- À la suite des travaux de canalisation au niveau de la rue Albert Mathieu, le revêtement sera refait sous de meilleurs conditions pour la troisième et dernière fois.

- Au niveau de la rue Pasteur, le rebouchage effectué auparavant sera refait correctement.

- Au niveau du château d'eau, un poteau DECI sera ajouté.

- A la résidence le Parc, le débit de l'eau sera amélioré.

21h50 - La séance est levée

La secrétaire de séance

Madame Julie Savary



Monsieur le Maire

Monsieur Eddy Dherbecourt

